

C'est un macaron !



Vous voulez un macaron ?



Vous pourrez vous procurer des macarons auprès de votre regroupement régional ou auprès du RRASMQ avec Philippe Viel 514 523 7919 ou philippe@rrasmq.com

### D'où vient le 10 % ?

Dans son Plan d'action en santé mentale 2005-2010, justement intitulé « *La force des liens* », le ministre de la Santé et des Services sociaux souligne l'importance des organismes communautaires dans le champ de la santé mentale et de la nécessité de les soutenir financièrement dans une proportion qui devrait atteindre minimalement 10 % des dépenses en santé mentale dans chacune des régions du Québec.

### Le texte original

Tant en ce qui concerne la défense des droits en santé mentale que l'intégration au travail (crise, intervention auprès des personnes à risque suicidaire, hébergement ou suivi communautaire, pour ne nommer que ceux-là), les organismes communautaires ont développé une expertise et un leadership qui doivent être reconnus, mis à profit et soutenus de façon adéquate. **Le MSSS souhaite qu'au cours des prochaines années, dans chacune des régions du Québec, la portion des sommes allouées aux organismes communautaires atteigne au moins 10 % de l'enveloppe des dépenses de santé mentale.**

PLAN D'ACTION EN SANTÉ MENTALE *La force des liens* 2005-2010 •  
*Organiser un réseau de services en santé mentale* p. 67

### Informers les décideurs

La présente campagne vise à prendre au mot les intentions ministérielles. Nous voulons rappeler cette cible à toutes les personnes ayant à participer dans le processus de décision au ministère, au gouvernement, dans les Agences, dans les CSSS et dans tous les établissements. Que feront ces gens pour que les organismes communautaires reçoivent au moins 10 % des dépenses régionales en santé mentale ?

### La réalité 2006-2007 (derniers chiffres disponibles)

- Globalement, les organismes communautaires reçoivent 7,2 % du budget de la santé mentale.
- 3 régions reçoivent moins de 6 % du budget régional en santé mentale.
- 12 régions ont vu leur pourcentage diminuer ou rester égal entre 2005-2006 et 2006-2007.
- 10 régions n'ont pas atteint le 10 %.
- 5 autres régions reçoivent entre 10,9 % et 12 %. 4 d'entre elles ont vu leur % diminuer par rapport à l'année précédente. Est-ce que la descente va se poursuivre cette année?

Une initiative du



*Regroupement  
des ressources alternatives  
en santé mentale  
du Québec*

Et des

**Tables et regroupements  
régionaux des  
Organismes communautaires  
En santé mentale du Québec**

### **Un début**

La campagne d'information a débuté lors des journées bisannuelles du 7, 8, 9 mai 2008.

Coïncidence : c'est le moment du bilan de mi-parcours de la réalisation du Plan d'Action ministériel.

Tous les délégués des organismes communautaires ont été invités à porter fièrement le macaron.

Nous vous encourageons à porter ce macaron lors d'activités, réunions ou actions où sont présentes des personnes occupant des fonctions décisionnelles afin de leur transmettre notre message.

### **Une suite !**

Tant que nous n'aurons pas atteint au moins le 10 % dans chacune des régions du Québec, nous ferons des actions. Le comité des tables régionales, le comité politique du RRASMQ et les autres regroupements d'organismes en santé mentale sont invités à se concerter tout au long de l'automne afin que cette campagne d'information devienne de plus en plus visible et incontournable.

### **Faire votre part !**

Les 350 organismes communautaires en santé mentale du Québec vont recevoir des versions informatiques du visuel, avec des variantes, qui pourront être intégrées sur votre site WEB, dans vos courriels, vos papiers entêtes ou dans tous les autres documents que vous produisez. Vous pourrez concevoir des affiches ou trouver des moyens originaux afin de faire passer le message aux personnes concernées. À ce propos, nous vous invitons à nous faire connaître vos idées pour notre plan de communication de cet automne.

### **Solidarité**

Depuis plus de 5 ans, le RRASMQ et l'ensemble des tables et regroupements régionaux d'organismes communautaires en santé mentale du Québec se concertent afin d'assurer une plus grande cohésion de l'action communautaire autonome dans le champ de la santé mentale.

Ensemble aujourd'hui pour un meilleur demain.

### **Une fin**

Par le nombre de personnes qui fréquentent les ressources communautaires, par les pratiques novatrices qu'ils mettent de l'avant, par les liens de proximité qu'ils ont tissés avec la communauté environnante, le milieu communautaire demeure un maillon incontournable d'une organisation de services tournée vers l'appropriation du pouvoir d'agir, le rétablissement et la citoyenneté des personnes vivant ou ayant vécu des problèmes de santé mentale. Tous les organismes communautaires en santé mentale du Québec peuvent et veulent en faire plus, et ils méritent que l'habituelle tape sur l'épaule se transforme en une poignée de main accompagnant un chèque récurrent.